

**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers L'an deux mil dix-neuf, le vendredi 1^{er} mars à 20h00 s'est réuni
En exercice : 10 le Conseil Municipal de la commune au lieu ordinaire de ses
Présents : 6 séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Guy
Votants : 9 Closet, Maire.
Absents : 4
Exclus : /

Etaient présents : MM. Guy CLOSET, Isabelle EVE, Jean-françois HERBE, Jean-Louis ADDE, Jean-Pierre LEHADOUEY, , Evelyne COANTIEC

Etaient excusés : MM. Géraldine VALOGNES (donne procuration à Jean-François HERBE), Gaëtan LE CORVEC (donne procuration à Isabelle EVE), Mathilde MONTIGNY (donne procuration à Guy CLOSET)

Date de convocation : Etaient absents : M. Jonathan DRAMARD
22/02/2019
Date d'affichage : Secrétaire de séance : Jean-Louis ADDE
22/02/2019

Approbation du PV du 25 janvier 2019

Objet : Présentation de l'aménagement de l'entrée du bourg par le CAUE

Madame Cécile GUILLOPE, Paysagiste conseiller du Conseil d'Architecte d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), fait une présentation de l'aménagement des espaces à l'entrée du Bourg. Il en ressort que la commune dispose d'un joli Bourg avec de belles pierres apparentes. Cette présentation sera intégrée dans nos réflexions sur l'aménagement de ces espaces.

Objet : Préparation du budget 2019 : réalisations 2018 et orientations budgétaires 2019

Pour le budget communal, l'excédent 2018 en fonctionnement s'élève à 103 654.57 ce qui donne un excédent cumulé de 626 055.43€. Le montant des réalisations 2018 en investissement s'élève à 117 685.05€ ce qui génère un déficit cumulé de 37 760.26€. Pour 2019, la section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 902 647€ et celle d'investissement à hauteur de 421 227.00€.

Pour le budget assainissement, l'excédent 2018 en exploitation d'un montant de 14 393.44€. Le montant des réalisations 2018 en investissement fait apparaître un déficit du fait des subventions en attente de versement. Ce déficit cumulé s'élève à 249 819.41€. Pour 2019, la section d'exploitation s'équilibre à hauteur de 62 898.00€ et celle d'investissement à hauteur de 670 807.00€.

Pour le budget CCAS, le résultat de clôture 2018 s'élève à 5 931.24€ qui s'intégrera ultérieurement au budget communal du fait de sa dissolution.

Objet : Point d'avancement des branchements d'assainissement collectif

80 branchements chez les particuliers dans le cadre de l'assainissement collectif ont déjà été réalisés sur les 122.

Objet : Clôture et sécurisation des abords de l'Espace R. Jabet accordées en séance par le conseil municipal

Dans le cadre de la sécurisation des abords de l'Espace R. Jabet, deux devis sont proposés relatifs à la maçonnerie et deux devis pour le portail. Les entreprises LAVARDE et LEMAITRE se positionnent pour les travaux de maçonnerie : l'entreprise LAVARDE pour un montant de 13 754.00€ HT et l'entreprise LEMAITRE pour un montant de 15 018.99€ HT. Pour le portail, il s'agit des entreprises LENORMAND et OZEN : LENORMAND pour un montant de 2 678.50€ et OZEN pour un montant de 4 774.50€ HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'entreprendre ces travaux avec, pour la maçonnerie, l'entreprise LAVARDE et pour le portail l'entreprise LENORMAND. Il est également attribué à l'entreprise LEMAITRE la réfection du mur en pierre, le pignon du local situé à l'arrière de la salle et du pignon du garage en location d'un montant de 3 177.99€ HT. Le coût total de ces travaux s'élèvent à 19 610.49€ HT avec une éventuelle subvention de 7 844.00€.

Objet : Grille de lecture des tarifs de l'Espace R. Jabet

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de répartir les coûts pour l'Espace R. Jabet à partir du 01/09/2019 suivant le tableau ci-dessous :

PARTICULIERS BRETTEVILLAIS			PARTICULIERS HORS COMMUNE		
MANIFESTATIONS	DUREE	COUT + CHARGES	MANIFESTATIONS	DUREE	COUT + CHARGES
REPAS BAPTEME AUTRES	2 JOURS WEEK-END SEMAINE	100€ + 40€	REPAS BAPTEME AUTRES	2 JOURS WEEK-END SEMAINE	160€ + 40€
VIN D'HONNEUR GOUTER	1 JOUR WEEK-END SEMAINE	50€ + 40€	VIN D'HONNEUR GOUTER	1 JOUR WEEK-END SEMAINE	100€ + 40€
REUNION	1/2 JOURNEE SEMAINE		REUNION	1/2 JOURNEE SEMAINE	
ASSOCIATIONS BRETTEVILLAISES			ASSOCIATIONS HORS COMMUNE		
MANIFESTATIONS	DUREE	COUT + CHARGES	MANIFESTATIONS	DUREE	COUT + CHARGES
REPAS	2 JOURS WEEK-END SEMAINE	100€ + 40€	REPAS	2 JOURS WEEK-END SEMAINE	160€ + 40€
VIN D'HONNEUR GOUTER	1 JOUR WEEK-END SEMAINE	50€ + 20€	VIN D'HONNEUR GOUTER	1 JOUR WEEK-END SEMAINE	100€ + 40€
REUNION	1/2 JOURNEE SEMAINE WEEK-END	Gratuit (sauf si non nettoyé : 80€)	REUNION	1/2 JOURNEE SEMAINE WEEK-END	Gratuit (sauf si non nettoyé : 80€)
CAS PARTICULIER			<i>La salle de la Mairie est mise à disposition gracieusement à toutes les associations et particuliers. Il est nécessaire de réserver au préalable à la Mairie.</i>		
CLUB DU 3EME AGE	2 JEUDIS/MOIS	A titre gracieux pour répondre à l'accessibilité			

**TOUTES ASSOCIATIONS BRETTEVILLAISES
BENEFICIENT DE LA PREMIERE LOCATION
ANNUELLE GRATUITE (CHARGES INCLUSES)**

OPTIONS	COUT
Ménage	80€
Couverts	0.70€ le couvert complet

Objet : Installation de panneaux touristiques au croisement de la D650/D136 accordée en séance par le conseil municipal

Deux panneaux touristiques vont être installés au croisement de la RD650 et RD136. Ces panneaux auraient deux faces : une double face qui illustrerait la plage et son école de char à voile et l'autre qui illustrerait notre bourg avec ses pierres et ses produits du terroir. Le coût total de ces panneaux est de 7 363.33 € HT : l'un financé par le club des Manchots et subventionné par le conseil régional d'un montant de 5 000€, l'autre financé par la commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte l'installation de ces panneaux et autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y afférents.

Questions diverses :

- Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 20 minutes.